

OCTOBRE
2021

Bulletin Municipal

COMMUNE DE VOGÜÉ

VIE COMMUNALE
Le point des commissions

**ÇA S'EST PASSÉ
À VOGÜÉ**

Retour sur les animations de l'année

**LE MOT DES
ASSOCIATIONS**





L'édito municipal

La sonnerie de l'école a retenti, la rentrée des classes s'est très bien déroulée, et ainsi sonne la fin de la saison estivale.

Notre beau village a encore suscité les convoitises et l'admiration des touristes et visiteurs. L'été fut riche en animations et festivités mises en place et soutenues par la mairie. Vous avez été très nombreux cette année lors du traditionnel repas du 7/7. Ce rendez-vous annuel tient son pari, celui de rassembler les voguéens et voguéennes le temps d'une soirée.

Les autres manifestations de l'été ont également rencontré du succès, et nous allons œuvrer en ce sens pour l'année prochaine. Nous remercions les associations de Vogüé qui travaillent en partenariat avec la mairie pour dynamiser et faire vivre notre village.

La vie communale continue, toute l'équipe travaille autour des projets en cours. Les permanences des adjoints ont repris depuis le mois de septembre un samedi sur deux, n'hésitez pas à venir nous solliciter.

Avec tout notre engagement, bien à vous.

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale

Clins d'œil



Samedi 28 août, Albert Cardinal a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite lors d'une cérémonie privée au jardin du Château. Toutes nos félicitations pour cette remise de médaille bien méritée après 60 années d'engagement associatif dans notre commune !



Bienvenue à Martine Blanc, qui a rejoint depuis juillet 2021 l'équipe municipale, comme élue indépendante, suite à la démission de Geneviève Laurent.

État Civil 2021

Naissances

- Nyno Burtin, fils d'Alisson Tonissi et Kévin Burtin, né le 27/01
- Emmy Boissinval, fille d'Evelyn et Nicolas Boissinval, née le 31/03
- Jane Dupland, fille de Lisa Pantoustier et Mathieu Dupland, née le 13/04
- Léxy Chastagner Guevara, fille de Mélissa Guevara et Lilian Chastagner, née le 01/05
- Martin Herlem, fils de Justine Valla et Mathieu Herlem, né le 04/05
- Lorenzo Vasseur Vaccarini, fils de Audrey Vaccarini et Bruno Vasseur, né le 05/06
- Maryus Calba Deschemaker, fils de Mélanie Calba et Patrice Deschemaker, né le 15/08
- Billie Ladavière, fille de Laurie Haon et Guillaume Ladavière, née le 29/09

Parrainages Civils

- Massa Balde, le 27/03
- Uggo Gonod-Martin, le 22/05
- Gabin Suchet, le 10/07

Mariages

- Martine et Alain Blanc, renouvellement de vœux le 03/07
- Camille Delavelle et Thomas Guerry, le 07/08
- Laurie Haon et Guillaume Ladavière, le 27/08
- Nathalie Minichino et Jean-Luc Martinez, le 25/09

PACS

- Annabelle Briand et Valentin Suchet, le 11/05
- Stessy Dantas et Arnaud Vallet, le 22/06

Décès

- Jeannine Dupras veuve Vigereau, le 04/01
- Pierre Mayras, le 11/01
- Jane Bouchard, le 03/03
- Jacques Roure, le 23/03
- Hubert Weber, le 06/06
- Edmond Ganivet, le 14/06
- Madeleine Gigot, le 26/07
- Sylvie Chazal, le 15/08
- Gilberte Ranchon, le 04/09
- Henri Chambouleyron, le 08/10

Edmond Ganivet



Né à Vogüé le 14 août 1933. Après ses études à Aubenas, il devient ingénieur à la ville de Paris où il fera toute sa carrière.

Marié à Andrée Cardinal, ils ont trois fils, Bruno, Richard et Daniel. Et la famille s'agrandit.

Edmond est un passionné de foot. À la retraite, il revient avec son épouse dans leur maison de Vogüé.

Très investi dans sa commune, il dirige la section des anciens combattants ACPG-CATM. Il est élu, adjoint du maire de Vogüé pendant deux mandats, de 1995 à 2008, apportant toutes ses connaissances au service de la mairie, notamment en matière de voirie. Membre du comité de jumelage, il représentera la commune auprès des autorités belges lors des voyages d'échanges entre nos villages jumelés et restera fidèle aux rencontres annuelles. Edmond restera dans la mémoire des Voguéens.

Adieu à notre doyenne



La doyenne de Vogüé, Gilberte Ranchon s'est éteinte dans l'année de ses 103 ans. Mère de 3 enfants, Geneviève Laurent, Pierre et Max, elle sera gérante de l'ancien camping municipal du Viaduc à Vogüé avant sa fermeture.

Elle participera avec joie aux activités du club Laï Tourneren avec qui elle fera de nombreux voyages. La municipalité présente ses condoléances à sa famille.

Permanences des Adjoints

Les adjoints au maire ont repris depuis septembre les permanences en mairie le samedi, tous les 15 jours, de 10h à 12h :

Prochaines permanences : 6 novembre, 04 décembre, 20 novembre et 18 décembre.

Bienvenue à Cyril Gros



Suite au départ de Jordan Souchère, Cyril Gros intègre l'équipe des employés municipaux. Il travaille dorénavant aux côtés de Julien Brousse pour les services techniques de la commune, ainsi qu'avec Florie Carton et Dominique Chambon au secrétariat.

Commission Action Sociale (CAS)

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous auprès des responsables de la CAS à la mairie de Voquée : 04.75.37.72.48.

Vous pouvez aussi contacter les services dont la commune dépend :

- Le centre médico-social (assistance sociale) de Villeneuve de Berg : 04.75.94.83.81
 - L'Entraide alimentaire de Ruoms : 04.75.39.14.26

Après deux années d'absences, retour du traditionnel repas Action Sociale, pour retrouver dans la convivialité nos aînés. Toutes les personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune sont conviées au repas le dimanche 5 décembre 2021 (sur inscription). Les personnes ne pouvant se déplacer pour le repas, un colis de Noël leur sera distribué.

Toute autre personne souhaitant venir au repas, une participation de 25€ sera demandée.

Bulletin d'inscription au repas CAS

Dimanche 5 Décembre 2021 à 12h30

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes + 75 ans (gratuit) :

Nombre de personnes – 75 ans : X 25€ =

À retourner avant le 20 novembre 2021 à la mairie ou téléphoner au 04.75.37.72.48

Commission Communication



Un logo pour la commune !

Vogüé a maintenant un logo et une charte graphique

Pour explication :

- La boucle du G représente la rivière
- Le rond jaune représente le soleil
- Les ondulations représentent la montagne

C'est la société Mill, basée à Privas qui en est à l'origine.

Suivez-nous sur Facebook !

Pour les utilisateurs du célèbre réseau social, vous pouvez suivre les actualités en vous abonnant à notre page Facebook.

Pour nous trouver facilement, voici un aperçu de la page officielle de la mairie.



À l'écoute des Voguéens, autour d'une réunion publique

Une assemblée de 80 habitants s'est réunie sur le parvis du Château le 30 juin 2021. L'équipe municipale a présenté à tour de rôle les diverses actions en cours, en restant fidèle au programme pour lequel elle a été élue. Ensuite la parole a été donnée aux habitants, les sujets abordés principalement : l'incivilité concernant les poubelles, la vitesse sur les axes routiers, et le bruit provoqué par certains deux-roues.

La municipalité entend bien renouveler ces moments d'échanges et mettre en place les référents de chaque quartier.



Commission Culture et Festivités

Une saison culturelle bien remplie

La commission culture et festivité a été très heureuse de pouvoir mettre en place des animations et évènements culturels, malgré la crise sanitaire et le passe demandé pour certaines manifestations.

Un marché des producteurs locaux s'est tenu du 17 juin au 30 septembre et a fait l'unanimité autant du côté des habitants du village que des exposants. Cela a permis de maintenir une animation régulière dans le village pendant 4 mois. Lors du dernier marché un pot de l'amitié a été offert aux exposants qui souhaitent renouveler l'expérience pour l'année 2022 en commençant dès le jeudi 2 juin 2022.



Pour la première fois, le 26 juin était organisée dans le cadre des plus beaux villages de France, « La nuit romantique ». Les habitants du village se sont impliqués en illuminant fenêtres et balcons. Une déambulation musicale et chantée par Voca-duet a animé la soirée. La commune de Vogüé souhaite reconduire l'opération pour 2022.

Dès le début juillet les visites contées du village ont été mises en place pour toute la saison estivale avec un nouveau guide M. Christophe Tourre. Grâce à la collaboration de l'office du tourisme, les touristes ont découvert le vieux village et ses ruelles avec enchantement. Ces visites pour la saison estivale 2022 se tiendront les mardis matin.

Le repas du 7/7 a remporté un vif succès, avec 250 personnes présentes qui ont pu ainsi partager un moment convivial autour d'un repas en dépit d'une météo capricieuse mais qui nous a laissé tranquille ce soir-là.

Trois expositions se sont tenues à la salle des fêtes :

- du 9 au 25 juillet avec l'association des artistes indépendants d'Aubenas,
- du 26 juillet au 12 août, avec Mme A.M. Mounier-Leborgne et M. Serge Baudet.
- du 13 août au 29 août avec C. Moula, A.M. Robin, N. Mercier-Bellanger et D. Prat. L'exposition a dû s'interrompre le 20/08 en raison des contraintes sanitaires.

Le public était au RDV avec plus de 1000 visiteurs.

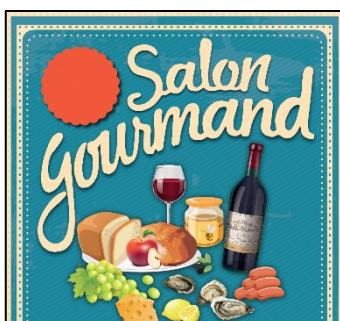
Dans le cadre du festival Les cordes en ballade, représenté par le quatuor Mirage, composé de jeunes musiciens qui sortent du conservatoire national de musique de Paris n'ont pas pu, du fait de la météo, se produire dans les jardins suspendus du château. Le récital s'est donc déroulé dans l'église, devant un nombreux public.

Les feux d'artifice ont été tirés de la berge, côté Domaine Lou Capitelle, ce qui a permis de ne pas fermer la circulation dans le village. Le public a ensuite continué la soirée en allant danser au bal avec un DJ et se rafraîchir grâce à la buvette tenue par l'amicale laïque.

Sur trois séances de cinéma en plein air, avec la maison de l'image, une seule n'a pu se dérouler en raison de la météo. Cette manifestation sera reconduite pour 2022.

La saison s'est terminée en beauté avec l'animation Freestyle qui s'est tenue le 28 août. L'évènement s'est produit sur l'allée du château. L'association Xentric de Flaviac a présenté et réalisé des démonstrations de sport acrobatiques avec des numéros de BMX acrobatique, de freerun, de pool-dance, de roller, de trottinette, football freestyle, etc.

France 5 en a réalisé un film qui sera diffusé en 2022 dans l'émission « Échappées Belles ».



À noter dans vos agendas : Salon gourmand à la salle des fêtes les 20 et 21 novembre 2021 !

Création du comité d'animation !

« Vogue en fête » c'est le nom que nous avons choisi pour le comité d'animation qui vient d'être créé. Une belle occasion de renforcer le lien entre générations, de vivre des moments précieux de partage en toute convivialité et bonne humeur.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Cloé Minichino

Vice-Président : Loan Charron

Trésorier : Georges (Jo) Tourette

Vice-trésorière : Annick Pallec



Vous voulez participer et nous rejoindre ? Contactez Cloé Minichino au 07.71.74.59.38 ou par mail à l'adresse : vogue.en.fete@gmail.com

École Volamau

La fin de l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par le départ à la retraite de **Claudie Delavelle**. Après presque 40 ans de service en temps qu'ATSEM. Claudie a passé la majeure partie de son temps à s'occuper de la petite et moyenne section maternelle. Passionnée par son métier, Claudie, au fil des années et de l'évolution de l'école, a su évoluer, s'adapter et former ses nouvelles collègues. Elle a su tenir d'une main de maître, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments. Sans compter ses heures. Après ces décennies, Claudie s'en va avec pleins de souvenirs et d'anecdotes. Des projets plein la tête, notre jeune retraitée aide encore à ce jour le SIGRP sur le temps du midi. En parallèle elle veut s'investir dans la vie associative du village. Très dynamique, elle pratique des activités sportives (course, vélo et gymnastique) et « prendra du bon temps » ...dès que possible.



Le 6 juillet, le Maire et les élus accueillaient les élèves de CM2 vogüéens pour les féliciter de leur passage en 6ème. À cette occasion, il leur a été offert un bon d'achat dans un magasin de sport. Les élèves ont écouté le discours d'Antoine Alberti avec attention, qui a éveillé leur curiosité. Les futurs collégiens ont activement participé en posant des questions pertinentes.

Le jeudi 2 septembre 146 élèves faisaient leur rentrée à l'école Volamau, selon la répartition suivante :

CLASSES	EFFECTIF	ENSEIGNANTS
PS et MS	26	Isabelle MARTRA
GS et CP	22	Christine COLLET
CP et CE1	22	Carole POUSSIN
CE1 et CE2	23	Magalie LAZARUS
CE2 et CM1	25	Marie-Aurore REY
CM1 et CM2	28	Estelle JOUFFRE (Directrice) Martin PELÉ

La rentrée voit le changement de prestataire concernant la cantine : c'est dorénavant Le Cros d'Auzon qui fournit les repas. Les produits locaux et le circuit court sont ainsi favorisés. Le pain est fourni par les boulangeries locales. De ce fait le prix des repas a augmenté mais il a été en grande partie absorbé par les communes. Déjà de très bons retours ont été évoqués par les enfants, conquis par la qualité des repas.

Commission Environnement

Les ordures ménagères à Vogüé

Rappelons que la gestion des ordures ménagères n'est pas une compétence **communale** mais celle de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA).

Lors de la mandature précédente, la CCGA avait mis en place, pour le paiement du traitement des ordures ménagères, la **redevance incitative** à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette dernière devait permettre à chacun de payer en fonction de ce qu'il produisait comme déchets avec la mise en place d'une carte magnétique pour ouvrir les conteneurs des poubelles grises, et une facturation personnalisée tous les six mois.

Malheureusement le système fut un échec, fonctionnel et financier avec un déficit, pour le budget annexe des ordures ménagères, de 1.300.000 € environ, et de nombreux impayés.

La cour régionale des comptes (CRC) a acté les difficultés financières de la CCGA et a exigé, pour l'année 2021, que le budget soit équilibré, **sans déficit**.

Par délibération en date du 25 juin 2020, « *la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a décidé d'abandonner le financement du service de collecte et de traitement des ordures ménagères par redevance (incitative) et de réinstaurer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)...* ».

Voilà pourquoi la nouvelle TEOM, basée sur la valeur locative de chaque bien immobilier et prélevée sur la taxe foncière, pour éviter les impayés, est passée de 14,2% en 2018, à 17,7% en 2021, soit une augmentation de 24,21% sur 3 ans. Il fallait impérativement combler le déficit financier engendré par les OM.

À propos des containers

Les tambours des containers des OM de la cave coopérative ont été déverrouillés, les problèmes judiciaires avec le constructeur étant réglés. L'ensemble des containers sera déplacé derrière le mur contre lequel ils sont actuellement et disposés sur une parcelle municipale. Les travaux préparatifs pour la mise en place seront prochainement engagés. Leur nombre sera augmenté en vue de la construction en face des 12 futurs logements ADIS. Le composteur sera également déplacé sur cette parcelle.

Journée arrachage Ambroisie

Le 21 août 2021 la Municipalité a organisé une journée d'arrachage de l'Ambroisie le long des bords de l'Ardèche depuis la parcelle de Monsieur Gimond jusqu'au restaurant « Les falaises ». Elle a permis de sensibiliser les personnes présentes sur l'importance de la présence de cette plante invasive et allergisante. Saluons la présence de plusieurs adhérentes et adhérents de l'association Sauvons le petit patrimoine. Un pique-nique tiré du sac a conclu cette journée fort sympathique et conviviale.



Un stand d'information sur le moustique-tigre, les frelons asiatiques et l'ambroisie a été tenu par les élus tous les lundis sur le marché estival à la gare.

Commission Finances

Information sur votre Taxe Foncière 2021

Les communes ne perçoivent plus la Taxe d'Habitation sur les résidences principales.

Pour garantir l'équilibre des recettes communales, l'Etat a décidé de transférer aux communes la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Cette opération modifie ainsi votre avis d'imposition sur les Taxes Foncières comme suit :

Votre avis d'imposition 2020 :

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DES COTISATIONS								FEUILLET N° 1/1
				Commune : 348 VOGUE				
Taux	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Adresse	16,55 %	%	3,38 %	18,78 %	0,268 %	%	0,266 %	
Base								
Cotisation								
Adresse	Taux communal 2020		Taux département 2020					

Votre avis d'imposition 2021 :

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS							
Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
bâties	Taux 2020	35,33 %	%	3,38 %	0,268 %	%	0,266 %
	Taux 2021	35,33 %	%	3,38 %	0,231 %	17,70 %	0,239 %
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Taux communal 2020 + taux départemental 2020 soit 16.55 % + 18.78 % = 35.33 %							

Par ailleurs, lors du vote du Budget Primitif 2021 en date du 16 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal de 16.55 %.



Tout commence en 1912.

La famille Testud fonde le Grand Hôtel Moderne. Elle était connue pour la qualité de sa cuisine, mais aussi pour son accueil chaleureux et sa générosité. Yvonne et Madeleine Testud succèdent à leurs parents. Elles savent créer une belle ambiance pour leurs hôtes, l'une au piano, l'autre fredonnant des romances sur des airs anciens.

Les « tantines » de Vogüé, pour les familiers, étaient connues dans l'hexagone au travers de diverses émissions, « Le petit rapporteur », « La lorgnette » et bien d'autres.

*OH ! LES CUISTOTS
Pour honorer l'Hôtel TESTUD,
Pendant cinquante ans j'ai tenu
Les marmites... ! Bien entendu
Cuisiniers, qui en firent autant,
Je vous fais tous mes compliments
Et je voudrais vous inviter...
Mais il faudra vous présenter
Dans la plus belle des tenues,
Vestes blanches, toques pointues...*

Vogüé, le 28 août 1977
Madeleine Testud-Chassagne
Poème dédié à tous les cuisiniers



Vogüé d'antan – 1938, Classe de M. CARLE



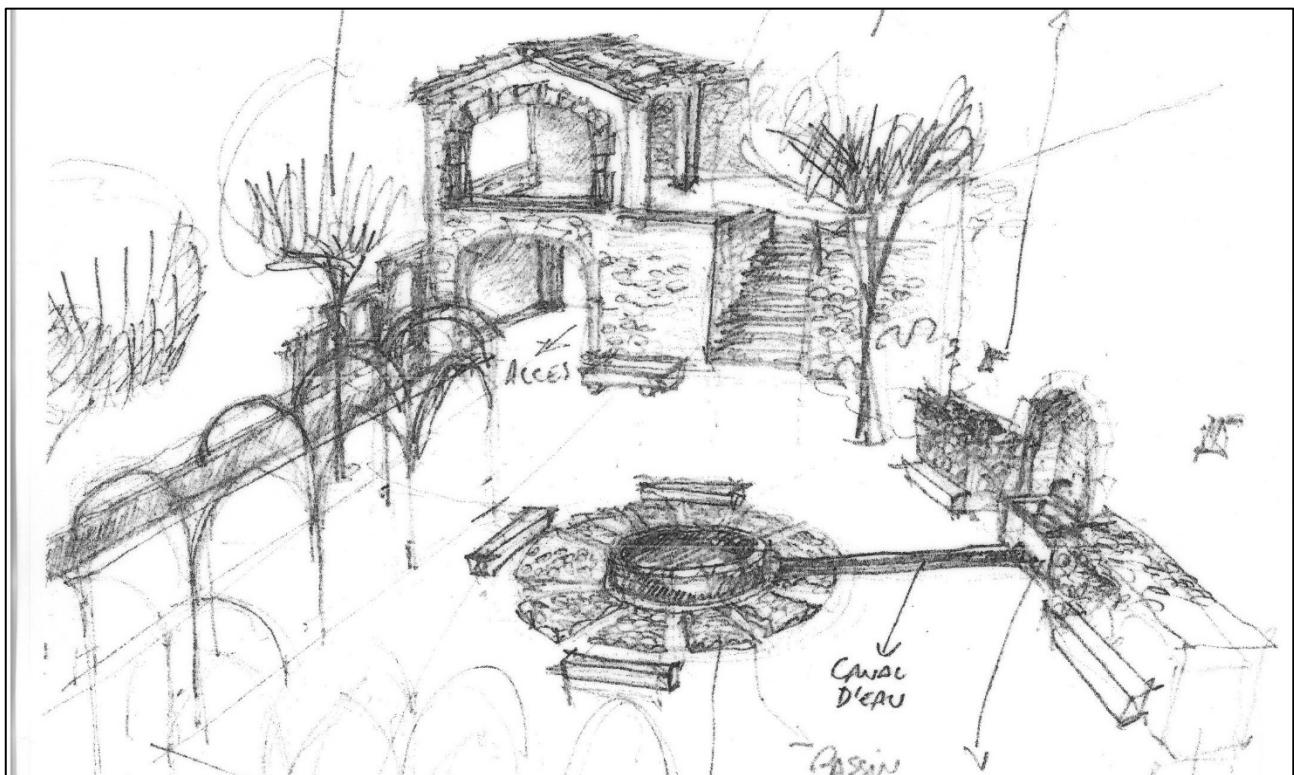
*De gauche à droite,
en partant du haut :*

- Paul THIBON, André CARTOUX, Pierre GIMOND, Marcel DUPLAND, Pierre GAUTHIER, André SALCE, Maurice TOURETTE, Paul CARTOUX
- René ETIENNE, Renée AMBLARD, Arlette HELLY, Ginette GRENIAC, Paulette MEYNEUF, Mauricette GROS, Jean HELLY, Louis PERRIER
- Jean THIBON, Jean CARTOUX, René CARLE, Roger TEYSSIER, Joseph COMTE, Robert CONSTANT

Travaux

Les travaux concernant le lavoir de Banne, le kiosque et les caves de la Cure débuteront dès l'accord des demandes de subventions faites.

Le jardin de la Cure va subir une réhabilitation totale en partenariat avec l'association "Sauvons le petit patrimoine" (voir croquis ci-dessous).



Commission Voirie

Le printemps et l'été ont été perturbés dans l'organisation des entretiens et mise en place des évènements de saisons par l'absence d'un agent technique municipal pendant environ deux mois.

Pour les habitants de Vogüé, les nuisances sonores ont causé des désagréments pendant la période estivale.

Travaux :



- **Les parcs à vélo sont installés** Les cyclistes ont pu tester leur fonctionnalité en saison.
- **Sanitaires** Les travaux des sanitaires de l'allée du Château ont été interrompu pour une cause indépendante de notre volonté. Les travaux reprendront à l'automne. On a le regret de constater à nouveau des incivilités dans les toilettes au quartier de la Gare.

- **Barrières de sécurité de la Gare** Installées au printemps, devant les commerces du maraîcher et du salon de coiffure, elles ont par deux fois montré qu'il était important de protéger les piétons en bordure de la voie départementale.
- **Fleurissement** Celui-ci a été bien apprécié des villageois.
- **La « Fabrique »** Les travaux concernant les logements d'Ardèche Habitat (ancienne SABAG) sont en cours de réalisation.



- **Les stationnements** Le parking du viaduc, sur l'ancien camping municipal, a eu une bonne fréquentation. Il a permis de désengorger le village. Les visiteurs ont apprécié de pouvoir stationner à proximité en empruntant de manière sécurisée le chemin piétonnier, d'accéder à la rivière, aux restaurants, aux commerces, au château et de profiter des activités proposées.

Suite à l'interdiction de stationner pour les camping-cars au parking du souvenir, ils sont bien moins présents dans la traversée du village. Cela a permis une sécurité supplémentaire pour la fréquentation de notre beau village. Ils ont été nombreux à occuper l'espace de stationnement qui leur a été dédié au pied du viaduc.



- **Les falaises** Une purge des rochers de la route des falaises a été réalisée afin de sécuriser la voie automobile et le cheminement piéton.





Le recensement se déroulera à Vogüé
du 20 janvier au 19 février 2022

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60% des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre dans les jours qui suivront !

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

*Nous recherchons des agents
recenseurs pour une durée de
travail de 7 semaines.*

*Renseignements en Mairie de
Vogüé au 04.75.37.72.48*



Insee en partenariat avec votre commune

Les festivités de l'été...



Lecture musicale au Château
Lola Lafon
Festival Culturissimo du centre Leclerc
17 juin 2021



La Nuit Romantique au village
Dans le cadre des
Plus Beaux Villages de France
26 juin 2021



Repas du 7/7
Place du Château
7 juillet 2021



Concert de jeunes talents à l'église
Festival Les Cordes en Ballade
13 juillet 2021



Les mercredis du Château
Concerts, déambulations, ateliers et
dégustations ont rythmé l'été au Château

7 évènements organisés par l'association
Vivante Ardèche



Fête du 14 juillet
Feu d'artifice au bord de l'Ardèche
et bal sur la place du Château



Concours de pétanque du Comité de
Jumelage
Place des sœurs Testud
23 juillet 2021



Brocante du Comité de Jumelage
Allée du Château
1^{er} août 2021



Cinéma sous les étoiles
Place du Château
26 août 2021



Démonstration de freestyle
Association Xentrick
Allée du Château
28 août 2021

Messages des associations

Bibliothèque municipale Les Rayols



Rentrée de la bibliothèque :

La fréquentation de la bibliothèque est en augmentation.

Il est envisagé dans les prochains mois de reprendre la permanence du mardi de 16h à 18h. Ce qui permettrait d'accueillir un peu plus d'enfants à la sortie de l'école.

Nous faisons appel à de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe.

Le fonds de roulement des livres est renouvelé régulièrement par la navette et le bibliobus de la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Ardèche) et l'achat de nouveautés d'une cinquantaine d'ouvrages adultes et enfants, sans oublier les nouveautés de la rentrée littéraire.

Nos cabanes à livres se détériorent par leur utilisation et par des incivilités récurrentes. Il est temps d'en changer. Appel aux dons et aux idées.

Tous nos remerciements pour les dons de livres. Attention seuls les livres en bon état et récents seront acceptés. Merci de les confier aux bénévoles à la bibliothèque ou à la mairie aux horaires d'ouverture (ne les laissez pas à la porte, ils seraient détériorés).



Première animation de la rentrée : rencontre avec Hélène Gimond, auteure locale avec dédicace de ses derniers livres « Renouveau Marie, 10 ans après », lecture de texte par Christian Therme, à la bibliothèque le 24 septembre 2021 à 17h30.



La soirée « Auteurs livrez-vous » sera reconduite en 2022. L'équipe se réserve le droit d'annuler en cas de restrictions sanitaires.

L'accueil des adhérents se fait dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, pour emprunter des livres ou des documents. Les livres rapportés sont toujours mis en quarantaine.

Bibliothèque ouverte à tous chaque dimanche matin de 10h à 12h.

Adhésion 10€ par an. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Contact mail : bibliotheque-vogue@orange.fr

Bien à vous et bonne lecture,

Mireille Granier, Présidente, et l'équipe des bénévoles



Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

Il était le Président du Comité de Jumelage de Heyd (Belgique).

Notre ami Joseph HENET nous a quitté le 9 juin 2021. Sa joie de vivre faisait oublier sa grave maladie qui l'a emporté si vite.

En septembre 2020, lors de ses dernières vacances à Vogüé, il était heureux de rencontrer la nouvelle équipe municipale, avec qui il souhaitait poursuivre l'aventure de cette solide amitié qui unit depuis 28 ans les habitants de nos deux villages. Le jumelage ce sont les échanges de cultures, d'idées, d'actualités, sportifs ou autres, scolaires qui n'ont pas abouti malgré sa volonté. Joseph nous attendait depuis deux ans... la pandémie a stoppé nos rencontres citoyennes.

Merci « Jo » Homme de grand cœur, pour nous avoir donné ton amitié, pour tous ces beaux et bons moments passés ensemble. Nous poursuivrons la belle et grande aventure que tu as créée avec Claude Coste en 1993 et nous n'oublierons pas vos paroles « Que l'amitié vive ».



Manifestations de l'été 2021



Le traditionnel concours de pétanque annuel a été organisé au boulodrome de la gare, place des sœurs Testud, le vendredi 23 juillet 2021.

Sous le soleil, 36 « doublettes », dont plusieurs d'élus, ont participé dans la bonne humeur à cette compétition amicale. La victoire est revenue à Adrien et Yoann de Vinezac, les seconds Cathy et Hervé de Vogüé, les troisièmes Rémi et Julien, repartant chacun avec des lots, tablettes numériques, écouteurs sans fil, cartons de vin, tee-shirts... offerts

par les artisans, commerçants et comité de Vogüé. Profitant de leurs vacances en Ardèche, deux couples du comité Heydois sont venus saluer leurs amis bénévoles et ont passé la soirée avec eux dans la joie des retrouvailles, après 2 ans d'absence.

Le dimanche 1^{er} août 2021 à l'aube, les membres du comité de jumelage ont installé sur les allées du château, la brocante-vide grenier. Une cinquantaine d'exposants ont pris place dans la fraîcheur matinale. La journée s'est poursuivie sous un soleil venté, amenant de nombreux acheteurs et visiteurs venus chiner avec plaisir sur les stands, n'oubliant pas de se désaltérer à la buvette du comité.



Un grand merci à tous ceux qui ont permis à la réussite de ces deux manifestations, particulièrement aux bénévoles du comité de jumelage, avec l'aide précieuse et le soutien de la municipalité de Vogüé, des employés communaux, secrétaires et agents techniques.

Nous espérons que le flambeau du jumelage sera repris par nos amis en Belgique, pour que l'année prochaine nous puissions à nouveau nous retrouver pour une rencontre conviviale et festive.

Bel automne à tous. Contact mail : vogueheydjumelage@gmail.com

Aurélie Chaniol et Renaud Ozil, co-Présidents et toute l'équipe du comité de jumelage.

Les Aînés Ruraux : Le Club Laï Tournaren

Enfin, le bout du tunnel : Le club Laï Tournaren a pu ouvrir ses portes le mardi 7 septembre 2021.

C'est de bonne grâce et dans la bonne humeur que tous les adhérents se sont prêtés au contrôle du passe sanitaire, celui-ci étant obligatoire pour participer à la séance du club. Le café avait accueilli les participants à l'extérieur, sur l'espace intergénérationnel jouxtant la salle des associations.

Tous étaient contents de se retrouver après ce long intermède.

Jeux de cartes, coinche, belotte, tarot, triomino, ont repris leurs droits. Une nouveauté : la pétanque sur la place du château, à l'ombre des arbres, a régale les participants. Elle continuera tant que le beau temps le permettra.

Une visite commentée de l'exposition d'art aborigène présentée au château a eu lieu le jeudi 21 octobre à 14 h.

Un goûter salé-sucré clôturera le 1^{er} trimestre le mardi 14 décembre.

En attendant d'avoir plus à raconter, nous continuons à vous faire partager les souvenirs d'école de nos anciens...

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Régine Peyrin, Présidente au 06 49 19 86 66

Ginette Dajoux, secrétaire au 06 76 34 06 22

Souvenirs d'école de Paul CHALMETON né en 1932 :

Moi, j'ai bien apprécié d'être en pension car mon père pouvait payer. À 12 ans, je suis allé à l'Immaculée, c'était pour les garçons. Là, j'ai appris à jouer au ballon, parce qu'il y avait de grandes cours et on tapait sur un ballon à toutes les récréations. À 10 ans mon instituteur était Monsieur Carle. Monsieur Carle était bien et il savait bien s'y prendre pour enseigner. On était environ douze dans la classe au village.

Moi, je faisais des bêtises en dehors de l'école, parce que j'avais mon lance-pierre... Il en a cassé des carreaux... Je me faisais engueuler par mon père. J'adorais le lance-pierre, j'ai tué des oiseaux, j'étais adroit et j'avais l'instinct du chasseur. Le lance-pierre à l'école était interdit mais... il était toujours dans ma poche...

On jouait aux boules pendant la récréation dès qu'il faisait beau temps.

En grandissant, l'école, j'en ai eu assez, c'était pas marrant d'aller à l'Immaculée, parce que les Frères Maristes, ils nous vissaient. Alors à 15 ans j'ai dit à mon père que j'en avais marre de l'école.

"ça te plait plus", m'a demandé mon père. C'est pas que ça me plaisait pas mais c'était un peu pénible de marcher toujours droit. Alors il me dit, si tu ne veux plus y aller, tu décides toi-même, y a des faissous à la maison, des pioches... alors j'ai plus rien dit et j'ai continué mes études. J'avais 15 ou 16 ans, c'étaient les premières rébellions !

Pour le club des Aînés Laï Tournaren - La secrétaire, Ginette Dajoux

L'Amicale Laïque

Une nouvelle année scolaire commence, porteuse d'espoirs et de nouveautés !

Notre association permet de créer des moments d'échange et de convivialité entre les parents d'élèves à travers des activités permettant de financer les sorties et activités pédagogiques organisées par l'équipe enseignante.



Malgré la crise sanitaire, nous avons pu réaliser en 2021 quelques actions comme la vente de muguet le 1^{er} mai dans les boulangeries et le SPAR de Vogüé ainsi qu'à la boulangerie de Saint-Maurice-d'Ardèche. Nous avons également tenu exceptionnellement la buvette de la fête du 14 juillet place du Château de Vogüé, dans une ambiance festive !

Les bénéfices de l'année précédente nous ont permis de financer de nombreuses actions : spectacle de contes, jeux de société et albums de littérature pour Noël, journées randonnée à Jaujac, journées ski à La Chavade, journée « Chemins de la Mémoire » à Labastide-de-Virac...

À la fin du mois de juin, comme l'an passé, l'Amicale Laïque a offert à tous les élèves de CM2, lors d'une soirée organisée par les parents d'élèves en présence de l'équipe enseignante, une calculatrice scientifique ainsi qu'un bon cadeau pour la FNAC. Nous souhaitons à tous les élèves une bonne rentrée au collège !



Nous tenons également à rendre hommage à Claudie Delavelle, ATSEM historique de Vogüé, pour son départ à la retraite. Elle va nous manquer ! Nous en profitons pour remercier tous les parents qui ont participé au financement du voyage en Irlande dont elle rêve depuis longtemps. Nous lui avons également offert une jolie plante.

Au programme cette année, si les conditions sanitaires le permettent : pot de l'amitié « castagnade » vendredi 22 octobre dans la cour de l'école, kid's party d'halloween samedi 06 novembre après-midi à la salle des fêtes de Vogüé, vente de chocolats de Noël, participation au marché de noël à Lanas le dimanche 12 décembre, baby-troc, carnaval, vente du muguet du 1^{er} mai, kermesse...toutes les idées sont les bienvenues !

Nous remercions l'équipe éducative et les parents d'élèves pour leur implication dans nos différentes actions. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Bureau nouvellement élu lors de l'assemblée générale du 28/09/2021 :

Présidente : Florie Carton

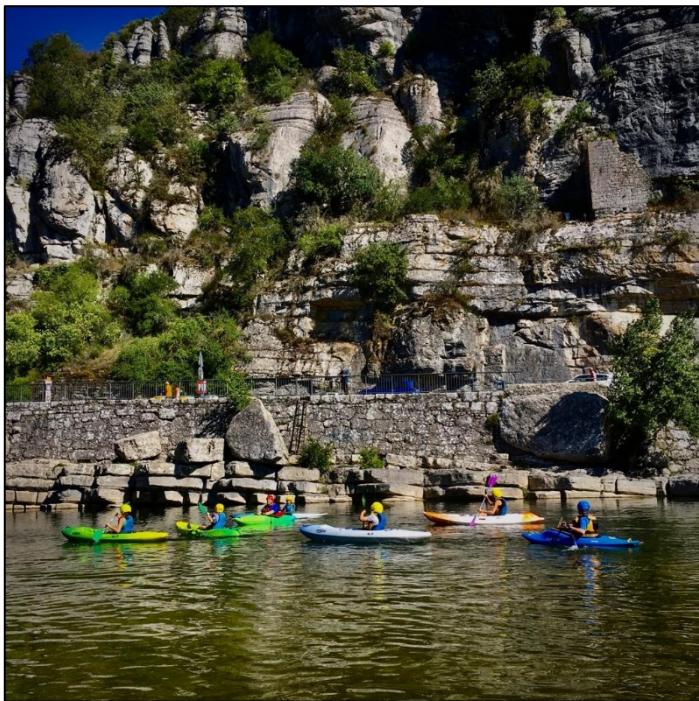
Trésorière : Morgane Quénet

Secrétaire : Aurélie Prince

Vice-Secrétaire : Anne-Laure Tempette

L'équipe de l'Amicale - amicalelaiquevolamau@hotmail.com

Canoé Kayak Club Vogüé (CKCV)



Le CKCV propose une pratique de loisir et de découverte dans une ambiance conviviale et familiale. Des kayakistes chevronnés vous y aideront à progresser à votre rythme.

Le local du club est très bien situé au domaine « Lou Capitelle ». Nous profitons des plans d'eau, vagues et rapides de Vogüé. C'est idéal pour l'initiation et le perfectionnement. Le club est au départ et à l'arrivée de deux beaux tronçons sur l'Ardèche. Et les environs offrent de très nombreuses possibilités de navigation pour tous les niveaux de pratiques.

Nous vous proposons plusieurs sports de pagaie avec l'équipement adapté : le kayak en rivière principalement mais

aussi le stand up paddle, le kayak de mer et le canoé de randonnée sur eau calme. Les entraînements ou descentes se font généralement le samedi après-midi d'avril à octobre. Et, de novembre à mars nous disposons chaque WE d'un créneau horaire à la piscine La Perle d'eau, ce qui permet de continuer à parfaire notre technique.

Avec le CKCV venez (re-)découvrir le plaisir de la glisse et d'évoluer dans un milieu encore très naturel.

Contacts : Florian : 06 83 38 68 62 – ckca@gmx.com

Vincent : 06 42 20 24 08 – <https://www.facebook.com/ckcvogue>



La troupe des Folklos



La troupe Les FOLKLOS reprend ses répétitions tous les lundis à la salle polyvalente de Vogüe afin de préparer son nouveau spectacle : « **La Croisière des Folklos s'amuse** »,

Ce Spectacle haut en couleur, magnant humour et gaité chassera ainsi pendant quelques heures la morosité dans laquelle nous vivons actuellement.

Afin de compléter son équipe, l'association recherche **des jeunes retraités hommes**, amateurs, sympathiques et ouverts aimant danser ou chanter (voire les deux).

Débutants pleins d'entrain et de bonne volonté seront accueillis avec plaisir.

Pour tout renseignement :

Mireille Alazard-Dupuis, Présidente : 0620360855 - lesfolklos@gmail.com

Association Vogüé Gym

La gym a repris ses activités lundi 13 septembre à la salle des fêtes aux créneaux habituels, à savoir :

Gym « tonique » avec Stéphanie :

- Lundi de 20h à 21h
- Mercredi de 18h45 à 19h45

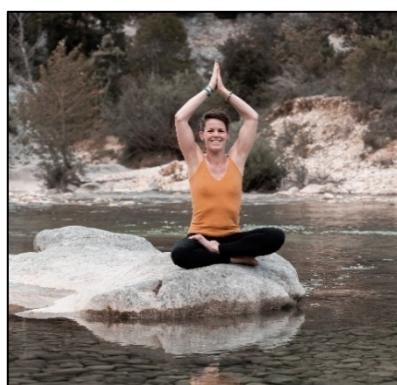
Gym « douce » avec Marieke :

- Mercredi et vendredi de 10h à 11h

2 essais gratuits possibles – Cotisation 110€ à l'année (30 € de réduction avec la carte pass'Région)

Contact : Allison Chastagner : 06.72.37.10.27 - voguegym@hotmail.fr

Cours de Yoga



Chaque mardi de 19h00 à 20h15 à la salle des fêtes, depuis le mardi 14 septembre, Laura vous propose des cours de yoga : « J'ai à cœur de transmettre cet enseignement pour les nombreux bénéfices qu'il apporte sur le plan physique, mental et spirituel ».

Une voie de connaissance de soi et d'expansion de la conscience pour vous amener à davantage de paix et de sérénité sur votre chemin de vie.

Contact : Laura Soubeyrand : 06.24.27.19.95 - purityyogafeel@gmail.com

Association Sauvons le petit patrimoine

Bonjour à toutes et à tous !

L'été touche à sa fin et nous en profitons pour vous donner quelques nouvelles de l'association. Depuis le dernier Bulletin Municipal et malgré la situation sanitaire nous avons pu nous retrouver en extérieur pour continuer nos chantiers. Au mois d'avril nous nous sommes affairés sur la consolidation du Moulin ainsi que le nettoyage de la salle des écuries.

Parallèlement à cette action, notre équipe de débroussailleurs a démarré le nettoyage d'un chemin communal en vue de permettre aux nombreux randonneurs de découvrir de nouveaux itinéraires.

Un travail superbement mené et qui va se poursuivre cet automne.

Nous avons renouvelé les panneaux explicatifs de la carrière Giraud et modernité oblige nous y avons intégré un QR code traduisant les textes en Anglais. Un gros travail pour tout reprendre et Christian y a passé de nombreuses heures. Un grand merci à lui !

Pour rester dans l'air du temps nous avons ouvert compte Facebook (<https://www.facebook.com/Sauvons-le-petit-patrimoine-101502892031147>) ceci dans le but d'une bonne lisibilité auprès de tous.

Le lancement d'une souscription participative pour la consolidation du Moulin de Vogué fut lancé en début d'été avec le partenariat de la Fondation du Patrimoine. À ce jour vous pouvez toujours participer et nous soutenir en achetant symboliquement une pierre alors n'hésitez pas « DEVENEZ BÂTISSEUR ».

L'exposition de l'été « Patrimoine en balade » nous a permis de toucher un large public et nous tenons à remercier toutes les personnes pour les encouragements reçus. Les photos sur support bâche sont l'œuvre d'amoureux du patrimoine membres de l'association et le tout fut orchestré par Alain Loche le spécialiste de la photographie. J'en profite aussi pour remercier les petits bras musclés qui ont suspendu toutes ces bâches.

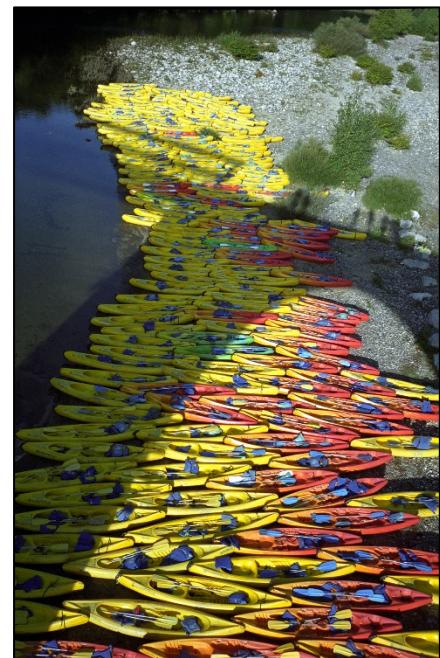
Cette exposition est le résultat d'un partenariat avec la municipalité de Vogué et notre association Sauvons le petit patrimoine. Merci à la commune pour la disponibilité du personnel municipal lors de l'installation des photos ainsi que de leur engagement patrimonial.

Le 28 août 2021, l'association Sauvons le petit patrimoine et l'association Vivante Ardèche entourées d'invités ont assisté à la remise de la « Médaille nationale de l'ordre du Mérite » à notre président d'honneur Albert Cardinal.

Une distinction bien méritée au regard de 60 années de bénévolat. Bravo à Albert et Odile pour leur engagement.

Nous vous disons au revoir et à la prochaine !

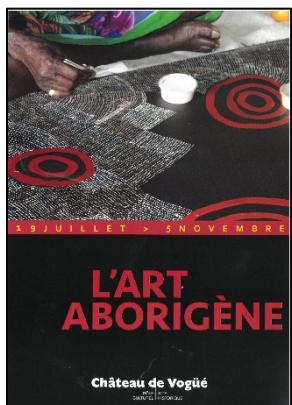
La Présidente, Muriel Ricard - gleyzette07@gmail.com



Association Vivante Ardèche été/ automne 2021

Les temps forts passés, présents et futurs

Rappels des dates « événements » et **exposition en cours...**



- ✓ 17 juin 2021 Culturissimo en partenariat avec le Centre Leclerc : « Lola Lafon »
- ✓ le 22 juin 2021 : Assemblée Générale de l'association
- ✓ Du 20 mai au 15 juillet 2021 : exposition « L'Art du Verre »
- ✓ Finissage de l'exposition le 15 juillet 2021 (un vernissage à l'envers !)
- ✓ Du 19 juillet au 5 novembre 2021 : exposition « L'Art des Aborigènes » (en cours).
- ✓ Vernissage de l'exposition le 19 juillet 2021

Les mercredis soirs du château entre musique, chants et dégustations savoureuses !

- ✓ Le 14 juillet 2021 : Visite épicurienne du château de Vogüé avec Néovinum
- ✓ Le 21 juillet 2021 : Concert de Didgeridoo par Zalem dans le jardin suspendu
- ✓ Le 28 juillet et le 11 août 2021 : Découvertes historiques et savoureuses au château en partenariat avec le Domaine du Pradel « Olivier de Serres » (jardin)
- ✓ Le 4 août 2021 : Concert The Memory Box dans la salle des Etats du Vivarais
- ✓ Le 18 août 2021 : Concert Keboby dans le jardin suspendu
- ✓ Le 25 août 2021 : Soirée vins et tapas au Château avec Néovinum (jardin)

Pour mémoire, les animations et visites guidées estivales du 1^{er} juillet au 31 août :

Les visites guidées : tous les jours à 11h

Les animations familles : du lundi au vendredi à 10h30

Les petites découvertes : tous les jours de 15h à 17h

Programme sur fin d'été et automne (septembre à novembre)

- ✓ **Le 10 septembre**, un anniversaire... l'association et ses adhérents fêtent les 50 ans de V.A.
- ✓ **Septembre et octobre** : accueil des scolaires pour des visites et ateliers pédagogiques sur l'exposition « L'Art Aborigène ». 110 classes participeront soit plus de 2000 élèves en partenariat avec l'Éducation Nationale.
- ✓ **Le 18, 19 septembre** les journées du patrimoine. Visites guidées historiques tout au long de la journée.
- ✓ **1^{er} et 2 octobre 2021 à 18h** : Conférences de Marc Yvonnou autour de l'art Aborigène (entrée gratuite)
- ✓ **Du 10 au 14 novembre 2021**, la Biennale des métiers d'art en partenariat avec l'association « trajectoires ». Entrée libre
- ✓ En projet le concert de Noël reporté (prévu en 2020...) et bien sûr nos animations hivernales... mais suite au prochain bulletin !

L'ensemble du conseil d'administration, la Direction et le personnel du château vous souhaitent un très bel automne et un « pass »age dans nos murs entre septembre et novembre !

Catherine Fromont, Présidente

Arnaud Crévolin, Directeur

Noémie Lacarelle, guide et animatrice

Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle & Spa

Chers amis bonjour,

Ça y est ! Enfin ! Les travaux d'agrandissement de la salle de restaurant touchent à leur fin !



Un chantier qui aura duré bien plus longtemps que prévu et qui aura rencontré pas mal de problèmes avec la liquidation de biens du 14 avril 2020 de l'entreprise TOGNETTY (Aubenas) titulaire du marché le plus important : Terrassement, Gros œuvre et Couverture.

Suite à plusieurs reports, la visite de la **Commission de Sécurité**, astucieusement relancée en juin et juillet par la mairie et le CLEFAM, a pu avoir lieu en plein été, le 3 août dernier exactement !

Dès le 4 août, les vacanciers, très nombreux cette année, ont pu apprécier les terrasses et le nouveau restaurant.

- niveau HAUT : esplanade séminaire desservie par ascenseur
- niveau RESTAURANT : agrandissement de 350 m² et construction de terrasses
- niveau BAS : passage aménagé et salle polyvalente de 100 m² à côté de la crèche
- enfin un grand escalier : "accès à l'Ardèche" construit en vue de desservir le théâtre de verdure, les niveaux Bas de deux pavillons, et les terrains de jeux.

Quelle satisfaction de voir nos touristes prendre plaisir à utiliser les nouveaux espaces de près de 350 m² avec vues sur le village, l'église, le château, les falaises, et bien sûr, la rivière « Ardèche » !

Vous tous aussi, Voguéennes et Voguéens, à l'occasion d'évènements familiaux vous êtes chaleureusement invités, tout au long de l'année, à découvrir cet agrandissement au service du confort.

Le 22 août dernier, autour d'un repas amical, collaborateurs, gérant et administrateurs locaux et leur famille ont pu apprécier les réalisations décidées en Conseil d'Administration, par exemple l'acoustique très soigné et le maintien de tout le couvert végétal !

Ils peuvent en témoigner !

Alors un grand bravo à tous les collaborateurs du domaine, particulièrement à ceux de la Commission « travaux » !

Merci à tous !

Pierre Gastaud, Président du CLEFAM

Tribune libre

Le Mot de « Vogué en Vogue » (liste d'opposition)

Geneviève Laurent a démissionné du poste de Conseillère municipale.

Dernièrement, le Préfet de l'Ardèche l'a nommé « Maire Honoraire de Vogué ».

Un maire doit avoir des projets mais surtout il doit savoir trouver les appuis et les aides financières pour les réaliser, sinon rien de bien important de peut être réalisé dans un village.

Aussi, nous voudrions rendre un immense hommage à Geneviève et à tous ses conseillers qui l'ont accompagné durant ses 26 ans de mandat. Grâce à elle un grand nombre de réalisations ont vu le jour :

- Rénovation de la Mairie ; de l'Office de Tourisme et de la Poste ;
- École intercommunale avec Lanas et Saint-Maurice d'Ardèche ;
- Rénovation de la salle polyvalente et de la maison des associations ;
- Nouvelle station d'épuration intercommunale ;
- Espace intergénérationnel, stade, crèche intercommunale ;
- Soutien permanent à la modernisation du village vacances ;
- Réaménagement de la traversée du village et de la gare, de l'esplanade du château ;
- Et bien d'autres choses encore.

Tout cela a été fait sans augmentation des impôts locaux.

Alors amis Voguéennes et Voguéens, n'ayez pas la mémoire trop courte.

Un grand merci à toi, Geneviève, et à tous tes anciens conseillers pour avoir fait de Vogué un village attractif, bien équipé et reconnu dans toute la France.

Michel Alazard

Didier Robert

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Horaires du secrétariat de mairie :
Lundi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30
Mardi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30
Mercredi : 10h – 12h
Jeudi : 13h30 – 16h30
Vendredi : 10h – 12h / 13h30 – 16h30

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr

Site internet : mairie-vogue.com

Services

Bureau de poste :
52 Grand Rue
Tel : 04.75.37.70.62
Du lundi au vendredi : 9h45 – 12h45

Office de tourisme :
04.28.91.24.10
pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :
1 place de Heyd, Vogüé Gare
Dimanche : 10h00 – 12h00

Enfance

Crèche Les Colibris
125 imp des écoles, Vogüé Gare
Tel : 04.75.37.40.84
Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30
Gérée par la Communauté des Communes
Gorges de l'Ardèche

Ecole Volamau
35 imp des écoles, Vogüé Gare
Tel : 04.75.37.77.05
Gérée par le syndicat intercommunal
(SIGRP), joignable chaque lundi et jeudi
matin au 04.75.88.03.61 ou par mail :
sigrp07@orange.fr

Église Sainte-Marie de Vogüé

Célébrations baptêmes, mariages, funérailles

Contacter la Maison Paroissiale de
Villeneuve-de-Berg
04.75.94.81.49

Messe chaque dimanche à 9h
(sauf le 2^{ème} dimanche du mois
où une messe commune est célébrée
à Villeneuve-de-Berg à 10h30)

Santé - Social

Médecin
Dr Rousset Bertrand
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Infirmières
Cabinet d'infirmières
10 imp Brugièvre : 06.08.65.19.69
Cabinet d'infirmiers
10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeute
Lèbre Eliane
25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Ostéopathe
Egger Frédérique
10 imp Brugièvre : 06.75.43.10.44

Dentiste
Desa Céline
Imp de l'Etoile : 04.75.94.52.37

Pharmacie Alzas
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg
04.75.94.83.81

Centre médico-social du Teil
04.75.49.54.70

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A
Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires
Clinique vétérinaire Leroy-Titinger
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01
Pompiers : 18
SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112
Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Centre de vaccination COVID-19

Gymnase Roqua
12 chemin de la Roqua
07200 Aubenas
(parking gratuit)

Prise de rendez-vous :
www.doctolib.fr
www.sante.fr

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :
Du lundi au samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h – 11h45
Mercredi
9h-11h45 / 13h30-17h45

Ruoms :
Du lundi au samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dépannage

Eau Potable :
Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :
04.63.36.10.09

Eau Usées :
Pour tout incident survenu sur le domaine
public, contactez le SIVU Assainissement en
Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au
public.

En cas d'urgence, contactez Alliance au
04.75.36.91.94

Électricité :
Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

La recette de l'automne

La Soupe Au Pistou

La soupe de la fin de l'été et du début d'automne. On profite des derniers légumes du jardin pour préparer cette soupe qui est un plat unique et facile à réaliser.

Il vous faudra :

- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 4 brins de basilic
- 800g de haricots blancs à écosser demi-sec
(poids avec les cosses 500g)
- 3 tomates mûres
- 3 brins de thym
- 1 feuille de laurier
- 4 carottes
- 5 pommes de terre
- 300g de haricots verts
- 2 ou 3 courgettes
- 125g de petites pâtes (coquillettes ou spaghetti coupé en deux)
- 2 pincées de sel
- 2 pincées de poivre
- 4 litres d'eau
- 1 cube bouquet garni



Pour la sauce pistou :

- 5 brins de basilic
- 4 gousses d'ail
- 70ml d'huile d'olive
- 1 pincée de sel

Faire blondir les oignons pendant 5 min avec les tomates puis tous les légumes en cubes, remuer, et rajouter le bouillon.

Laisser cuire 45 min puis rajouter les pâtes et laisser cuire 5 min.

Pendant le temps de cuisson, préparer votre sauce au pistou.

Pour servir, parmesan et gruyère.

*Mairie de Vogüé
Commission Communication
Photo : Amandine Buisson et Jean-Paul Soulier
Impressions Fombon (Aubenas)
Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

